IDEO EQUIPEMENTS

SIGNALISATION & SECURITE

TYPE BK - SIGNALISATION DE PRESCRIPTION

Réf. 124217 / 124218 / 124219 / 124220 / 124221 / 124222 / 124223 / 124224

SIGNALISATION TEMPORAIRE

Fabrication française

NF

BK2a | BK0 | BK12+dim | BK13+ton | BK15 | BK14+km/h

BK3 | BK3a | BK2b | BK21a1 fixe | BK29+text | BK31

BK6a1 | BK6d | BK11+dim | BK33+km/h | BK34 | BK1

Ces panneaux sont disponibles en classe 1 et 2 dans les dimensions suivantes :
- 650 mm
- 850 mm

Arrêté des 5 et 6 nov. 1992 : "Sur les routes à chaussées séparées, tous les panneaux sont obligatoirement de classe 2.»

Pour rappel

Hauteur d'implantation des panneaux

En règle générale

- Hors agglomération : **1 m**. Hauteur assurant la meilleure visibilité des panneaux éclairés par les feux des véhicules
- En agglomération : **2.30 m**. Pour permettre la circulation des piétons

Rétro-réflexion des panneaux

Phénomène de renvoi de la lumière.

- CLASSE 1 : revêtement microbilles. Garantie 7 ans.
- CLASSE 2 : revêtement haute intensité prismatique. Garantie 10 ans.

Obligatoire sur - les autoroutes,
- les routes à chaussées séparées,
- les routes bidirectionnelles si le panneau est à plus de 2000 mm du sol
- en agglomération, pour tous les panneaux de type AB
- en agglomération, pour tous les panneaux si la vitesse est relevée à 70 km/h

IDEO Equipements - 14 Rue du 19 mars 1962 - ZE des Cosses - 86170 AVANTON
Tél : 05 49 46 50 86 - info@ideo-equipements.fr - www.ideo-equipements.fr